



# Mairie de SAINT-RIQUIER

9, rue Notre Dame  
80135 SAINT-RIQUIER

Département de la Somme  
Arrondissement d'Abbeville  
Canton d'Ailly-le-Haut-Clocher

Tél. 03 22 28 80 40  
Fax 03 22 28 38 12

## EXTRAIT DU REGISTRE AUX ARRETES DU MAIRE

\* \* \* \* \*

MAIRIE-ST-RIQUIER@wanadoo.fr

- **Considérant** que la propagation des chardons et branchage d'arbres ou de haies peut présenter une gêne pour le voisinage ;
- **Vu les articles 670 à 673 du Code Civil** concernant les branches surplombant les propriétés voisines ;
- **Vu l'article L2212-2 du CGCT** concernant l'obligation de l'élagage des arbres ;

**Le Maire :**

- **Décide d'obliger les propriétaires de tailler leurs haies et couper les chardons pour le 14 JUILLET** dernier délai.
- **Peut adresser : injonction aux propriétaires des terrains situés en zone d'habitation de procéder aux travaux nécessaires et faire procéder d'office aux travaux**

Fait à SAINT-RIQUIER, le 5 décembre 2013

**Le Maire,  
Yves MONIN**

